

Les élus doivent être au service de la Communauté

Jean-Paul II a reçu le 26 avril au matin les membres de l'Association des Communes d'Italie.

27 avr. 2004

Jean-Paul II a reçu le 26 avril au matin les membres de l'Association des Communes d'Italie, qui célèbrent le centenaire de la naissance de Giorgio La Pira. La Pape a évoqué devant eux ce Maire de Florence, qui

fut « une figure éminente de la politique, de la culture et de la spiritualité du XX siècle »

Giorgio La Pira, a précisé le Saint-Père, a servi « la cause de la fraternité entre les peuples » en s'efforçant tout particulièrement « de favoriser l'amitié entre tous les descendants d'Abraham, juifs, chrétiens et musulmans ». Il a ensuite félicité l'association pour son appui au Caritas Baby Hospital de Béthléem, en souvenir de Giorgio La Pira.

« Devant les puissants de la terre - a ajouté Jean-Paul II -, il a exposé ses idées de croyant et de pacifiste avec fermeté, invitant ses interlocuteurs à accomplir des efforts en vue de diffuser le bien fondamental qu'est la paix tant dans la politique que dans l'économie, dans la culture comme dans la religion ». Puis le Pape a cité une lettre de l'homme politique

florentin à son ami Amintore Fanfani contenant "des propos d'une surprenante actualité : « les élus sont des guides de la société civile auxquels le Seigneur confie suivant les mécanismes de notre temps la mission de conduire les peuples à la paix, à l'unité, au développement spirituel et civique de chacun et de tous ».

A la fin de l'audience, le Pape a invité les Maires à suivre l'exemple de Giorgio La Pira, en se mettant au « service de leurs communautés, en portant une attention tout particulière aux jeunes. Si chacun apporte sa contribution, le Rêve d'un monde meilleur peut se réaliser ».

Vatican Information Service

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-cd/article/les-elus-
doivent-etre-au-service-de-la-
communaute/](https://dev.opusdei.org/fr-cd/article/les-elus-
doivent-etre-au-service-de-la-
communaute/) (15 août 2025)